

# Droit fiscal

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 38.0
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > Code ELP : 4E5G506I

## Présentation

---

Enseignement du fonctionnement du système fiscal français (décrire le système déclaratif), étude des mécanismes de base des impôts suivants :

- l'impôt sur le revenu ;
- le Bénéfice Industriel et Commercial ;
- l'impôt sur le Bénéfice des Sociétés ;
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

## Objectifs

---

Acquisition des fondamentaux de la fiscalité française

## Évaluation

---

Session 1 : contrôle continu (40%), examen final (60%)

Session 2 : Examen final

## Compétences visées

---

Avoir des connaissances permettant de s'adapter aux évolutions de la loi fiscale pour les impôts étudiés

## Bibliographie

---

Précis fiscal de Maurice COZIAN, cours et exercices

## Ressources pédagogiques

---

Résumés de certains cours

## Contact(s)

### > Chi-tung Vuong

Responsable pédagogique  
ctvuong@parisnanterre.fr